



B.P. n° 5 - 06391 CONTES Cedex

contact@acme06.org

tél. 06 82 65 06 80

Action Citoyenne pour un Meilleur Environnement - Pays des Paillons

Contes, le 5 mars 2021

Cher(e) ami(e),

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le lundi 1^{er} mars 2021, en visio-conférence, comme prévu.

Nous étions 14 présents et avons reçu 38 pouvoirs.

Le quorum était donc atteint.

Nous remercions tous ceux qui ont pu participer ou qui ont pu envoyer leur pouvoir.

L'AG a débuté à 18h30. En voici le compte-rendu.

I. Le rapport moral.

ACME est impliquée

- - Dans le Conseil de Développement jusqu'à la mi 2020. Après les élections municipales, un nouveau Conseil de Développement a été constitué. Il est composé de 13 membres, 1 par commune, faisant partie des élus ou de la société civile. ACME a décidé de ne plus participer à cette instance.
- - Dans le groupe de travail pour l'obtention d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope sur la zone regroupant les plateaux de La Lara, du Tercier, de la Caussiniera, voire plus.
- - Dans le collectif qui s'est créé pour la Sauvegarde et la Défense de la ligne Nice-Breil-Coni.
- - Dans les CLIS, CLI et/ou CSS concernant Lafarge, Vicat, Brenntag, l'UVE de l'Ariane, et les carrières de notre territoire.
- - Dans l'élaboration du PPA (plan de protection de l'atmosphère), en train de se mettre en route, travail dans lequel CARF et CCPP sont associées. La finalisation de l'état des lieux est prévue pour fin 2021.

Les actions en 2020 :

- étant donné les conditions sanitaires particulières, nous avons pu profiter de quelques dates lors desquelles nous avons pu

* rencontrer l'ingénieur de la DDE à L'Escarène au sujet de la circulation sur la D21. Des projets pourraient voir le jour, mais il faut au préalable que les maires des communes concernées se mettent d'accord.

* rencontrer Mme Henry de la DREAL, en présentiel (février 2020) et en visio (octobre 2020) au sujet des installations qui stockent des déchets, particulièrement à La Roseyre. Le département étant en « surdose » de déchets, elle a surtout vérifié que les tonnages ne soient pas trop excessifs.

* rencontrer la conseillère financière de notre banque : la poste. La Banque Postale ne met pas à la disposition des associations un interlocuteur compétent. Cela nous amène à réfléchir sérieusement à un changement de banque.

* visiter (et rencontrer) les sites des ZAE de la Roseyre, Plan de Peille. Pour ce dernier site, rencontre avec des riverains fortement impactés par les nuisances sonores du site de Saint-Laurent Métaux. Une pétition a vu le jour et a reçu plus de 100 signatures de riverains. Demande de rendez-vous avec M. Nardelli, maire de Drap, sans réponse.

* assister à 2 réunions à l'UVE de l'Ariane (présentation mesures de dioxines et CLIS)

* rencontrer M. Polski, nouveau maire de La Trinité (APPB)

* rencontrer M. Rancurel, maire de Peillon (arrêt de la délégation de service public par le maire de Nice pour le stand de tir et APPB)
* rencontrer M. Tujague, maire de Contes (encombrants, stationnement, autorisation d'utiliser salle de spectacle organisation des conférences).

- Les points importants :

* Notre travail sur les ZAE qui s'est terminé en 2019 : pas de retours de la part des élus... serait à compléter car pas mal de changements depuis, peut-être surtout sur la commune de Contes. Il n'y a toujours pas de charte, ni de réunion avec élus et entrepreneurs. Une nouveauté cependant : parution régulière dans La Lettre du Paillon de publi-reportages sur les entreprises contoises les mettant en valeur.

* Le site Algora : c'est toujours, de notre point de vue, un site qui n'est pas aux normes. Il est présenté sur le Site Web d'Algora comme une installation classée pour la protection de l'environnement, ce qui n'est pas le cas. Les tonnages sont très importants, les sols sont jonchés de déchets divers, des camions toujours nombreux apportent des tonnes de déchets provenant d'ailleurs que du territoire de la CCPP. Nous avons même eu le plaisir de lire, sur le site d'EVP (association qui regroupe les entreprises des Vallées): *«leur déchetterie professionnelle... dans le respect des normes environnementales...»* Un comble !

* le site Millo : moins de stockage de balles de déchets compactés destinés à l'incinération chez Vicat, mais... de plus en plus d'apport de matériaux divers, notamment de la terre et de la poussière en veux-tu en voilà !

* un autre site de stockage de déchets, entre autres, a vu le jour à la Roseyre : sur un terrain « Scaramozzino », il semble que le terrain soit loué à un ou plusieurs artisans...Il commence à ressembler à une poubelle à l'air libre...

* les sites de plan de Peille et Plan de Blavet : beaucoup trop de bruit ! Bruit dû en particulier aux entreprises Sclavo et Véolia. Mais aussi, certains propriétaires louent des terrains à de nouveaux arrivants : certains d'entre eux « reformatent » les bords du Paillon, concassent des blocs de rochers... Plusieurs interventions ont eu lieu. Rendez-vous demandé à M. Nardelli, sans succès. Une pétition organisée par les riverains excédés a recueilli quelque 100 signatures. A suivre.

* la question des déchets : elle est prééminente. Qu'il s'agisse de la quantité de déchets produits par les habitants, par le tri encore insuffisant, par l'importance des plastiques, qui font monter nos taxes d'ordures ménagères. Ou qu'il s'agisse des dépôts sauvages qui continuent à subsister malgré l'ouverture de la nouvelle déchetterie communautaire. De nombreuses incivilités sont à dénoncer, c'est insupportable. De fait, il semble que les employés communautaires ou municipaux recommencent à ramasser les dépôts sauvages depuis quelque temps, ce qui améliore la qualité de vie. Il reste encore à réfléchir et trouver des solutions pérennes sur ce sujet.

* la question du stationnement est elle aussi préoccupante : malgré, notamment à Contes, la multiplication des espaces parking, gratuits de surcroît, il reste encore trop d'*afficionados* du stationnement anarchique. Il faut là aussi réfléchir à des solutions qui fassent cesser ces incivilités.

* les cimenteries et Brenntag : pas de CLIS cette année, malgré les promesses, cela est dû à la crise sanitaire. Nous veillerons cette année, si la situation le permet, à en avoir une.

* **la fermeture annoncée début février de l'usine Lafarge**, pour la fabrication du ciment. ACME a réagi et exprimé son soutien aux salariés de l'usine, trouvant que la période est bien mal choisie pour une annonce pareille (voir notre site). Nous avons eu beaucoup de questions sur le brûlage des déchets. Ce que nous pouvons dire à l'heure actuelle : l'incinération des déchets est intrinsèquement liée par arrêté préfectoral à la fabrication du ciment. Dès lors qu'il n'y a plus de fabrication de ciment, il ne peut plus y avoir de brûlages de déchets. En revanche, la fermeture annoncée ne touche pas le comblement de la carrière de Pimian. Il pourrait également y avoir continuité de l'exploitation de la carrière et envoi des roches ailleurs (super pour le bilan carbone !). Nous devons rester très vigilants sur ce qui va se passer dans les mois à venir : quels sont les projets du groupe Holcim-Lafarge pour les

terrains et le bâti ? Il ne serait pas du tout acceptable de voir se profiler des projets sur des industries polluantes, de voir transformer le four à ciment en four à déchets (pour compléter par exemple l'UVE de l'Ariane), ou tout autre idée saugrenue. Nous avons déjà il y a quelque 10 ans imaginé un projet sur ce site, projet certes destiné plutôt à la réhabilitation de la carrière, mais qui pourrait tout à fait se transposer sur le site de l'usine. Nous le redonnerons à M. Tujague, maire de Contes.

* les plateaux Tercier, Lara, Caussiniera... malgré le ralentissement dû à la crise sanitaire, nous allons continuer d'œuvrer pour leur protection par APPB. Le périmètre qui nous intéresse recouvre celui de protection des ressources en eau (travaux récents du SMIAGE sur les ressources stratégiques en eau et leur protection). C'est une chance. Nous avons commencé à recenser la biodiversité de ces espaces, et, au hasard des promenades, de l'ensemble du territoire de la CCPP. Ces éléments sont regroupés sur le site **balaba.eu** (très largement documenté d'ailleurs par J-Michel Lemaire, personne ressource s'il en est). Si nous le pouvons, nous organiserons des sorties sur le terrain, comme cela était prévu pour l'année passée.

* les actions pour la sauvegarde de la ligne de chemin de fer Nice-Breil-Coni. Nous continuons à œuvrer dans ce sens, dans le cadre du collectif créé (qui regroupe associations, particuliers, élus, tous ceux qui le souhaitent, et dont le but est de centraliser les actions, faire circuler l'information) et en liaison avec les associations existantes dont *Les Amis du Rail*. Le collectif avait réalisé un dépliant informatif sur la ligne, ses potentialités, ses difficultés et l'avait envoyé à tous les députés européens et commissions (transport et tourisme, développement économique) ainsi qu'aux parlementaires français, et conseillers départementaux. Après la tempête Alex, le collectif a tout de même pu organiser une visite guidée sur place à l'intention de Mme Karima Delli et de Mme Caroline Roose. Cette dernière nous a assuré de son soutien... Parallèlement, un concours était ouvert sur un site italien : « *i luoghi del cuore* » et notre ligne a obtenu le maximum de suffrages. C'est un fonds italien qui défend le paysage, l'art et la nature et qui organise des « *concours* ». Notre victoire devrait se traduire par une dotation financière permettant d'organiser la promotion de la ligne et de la faire mieux connaître. Concernant le devenir de la ligne elle-même, les réparations, l'entretien, le développement... nous sommes toujours dans l'expectative : au-delà des effets d'annonces, combien d'argent réellement ? par qui ? quand ? pour quoi ? Il serait vraiment souhaitable que les autorités compétentes se décident à donner une vision d'ensemble un peu moins brouillonne.

*La collecte solidaire pour l'aide aux sinistrés de la Roya (Tempête Alex) : nous avons récolté 2930 €, qui ont été remis par chèque le 12 février 2021 à l'antenne tendasque du Secours Populaire Français. ACME a également donné 570 € sur fonds propres, ce qui porte le montant de la solidarité à 3500 €. Encore merci à tous les participants.

*L'UVE de l'Ariane :

en septembre, la présentation des mesures de dioxines : rien de dangereux pour la santé. Quelques contradictions sont apparues. Le bureau d'étude a proposé l'ajout de nouveaux points de mesures. Cela a été accepté par l'industriel et les représentants de Nice et de la Métropole. Il est à préciser que les points de mesure sont choisis avec les associations et les riverains.

En octobre : la CLIS. Nous y avons siégé en remplacement de *Un cœur pour l'Ariane* qui ne peut plus assurer ce rôle. Notre candidature a été acceptée par les pouvoirs publics et nous y sommes officiellement. La CLIS est remplacé dorénavant par une CSS.

A retenir : le site est quelque peu vétuste, les fours nécessitent réparations, maintenance. Ils fonctionnent au maximum de leur capacité, ce qui explique que la CCPP ne peut pas envoyer tous ses déchets à l'UVE. Environ 15%

doivent partir vers d'autres horizons, moyennant finances plus élevées ... d'où l'intérêt de diminuer la quantité des poubelles des ménages.

2020 a été une année compliquée :

nous n'avons pas

- - pu tenir nos stands aux foires de Contes, qui ont été annulées
- - Participer à la manifestation prévue avec Graines de Fermiers à Ste-Thècle
- - Organiser une sortie
- - Organiser le cycle des trois conférences grand public qui était prévu
- - Vendre nos gourdes et distribuer nos kits de fabrication de produits d'entretien faits maison (pour diminuer la quantité de déchets plastiques)

Cependant,

Nous avons

- - Acheté les gourdes qui n'attendent qu'à être utilisées
- - préparé les kits qui attendent d'être distribués
- - Gardé en réserve les conférences que nous souhaitons organiser
-
-
- Tout cela devrait être réalisé en 2021, si un tout petit virus nous le permet !

2021 devrait également voir se poursuivre les travaux pour l'APPB, les actions pour la ligne de chemin de fer ; ces actions sur la ligne de chemin de fer ne sont pas complètement indépendantes des problèmes de déplacement qui restent toujours à résoudre. Nous avons demandé à être intégré aux commissions qui travaillent sur ce sujet, sans succès jusqu'à présent. Nous prévoyons d'aller à la pêche aux renseignements...

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité des présents et représentés.

- **L'AG s'est terminée à 20 h.**

Encore une fois merci à tous de votre soutien, de votre présence, de votre confiance.

Bien amicalement, Nadine Broch, présidente